

74 ans après : comment empêcher les autres Oradour-sur-Glane qui se préparent ?

écrit par Daniel Pollett | 10 juin 2018



Samedi 10 Juin 1944, vers 14h00 : deux-cents SS investissent Oradour-sur-Glane, rassemblent la population, séparent les hommes des femmes et des enfants. Le prétexte invoqué pour ne pas provoquer la panique est un contrôle banal relatif à une éventuelle présence d'armes.

Il n'y a pas d'implantation de la Résistance dans le village et pas d'armes non plus. C'est pour cela qu'il a été choisi. Pour quoi ? Pour faire un exemple destiné à terroriser la population, la dissuader de participer à la Résistance, et aussi justement puisqu'il ne s'y trouve aucune force pouvant s'opposer au massacre. Par qui ? Par quelques

officiers nazis secondés par des miliciens français. Oui, vous avez bien lu. Des miliciens français.

Le prétexte de la capture d'un officier SS par des Résistants est faux

puisque le dirigeant de l'opération, le SS-Sturbannführer Adolf Diekmann, ne sera informé de cet événement qu'après la réunion où il décida de la tragédie. Et ce prétexte serait-il recevable par quelque conscience ?

À Oradour, les nazis regroupent les 197 hommes dans des granges et enferment les 240 femmes et les 205 enfants dans l'église. Les hommes sont mitraillés tandis qu'une bombe incendiaire enflamme l'église et que là aussi les nazis ouvrent le feu. Sur 642 personnes, il n'y aura que 28 survivants : 6 femmes, 2 enfants et 20 hommes. 52 corps seulement seront identifiés. Tout le village est incendié et la fumée se voit dans un rayon de 50km.

Des textes révisionnistes exposant des propos d'anciens nazis prétendront que l'officier SS capturé fut retrouvé mort après torture dans le village, que des armes furent trouvées dans toutes les maisons et que l'église prit feu à cause du stock de munitions qu'elle contenait.

De fait, ces lâches mensonges ne sont que la compilation des prétextes que se donnèrent les nazis pour accomplir leur forfait, présentés à la fois comme raison à priori et comme justification à posteriori. Comme si telle horreur pouvait avoir excuse.

Diekmann fut l'objet d'une enquête disciplinaire pour avoir dépassé les ordres reçus, ce qui permit à son supérieur direct, le SS-Standartenführer Sylvester Stadler, de se disculper alors qu'il l'avait laissé faire. Comme si telle procédure pouvait aboutir alors que les représailles se multipliaient et que l'on était en pleine bataille de Normandie. Diekmann est mort 19 jours après le massacre d'Oradour, sur le front normand, tué par un obus de char. On peut imaginer les nombreuses forces ayant guidé cet obus. Sa fiche Wikipédia permet de le localiser très précisément. Si je passe par là, j'irai cracher sur sa tombe.

Photos historiques :



Adolf Diekmann était père de famille. Souriait-il ainsi lorsque l'église a brûlé ?



Sylvester Stadler était le supérieur de Diekmann. Il a laissé faire son subordonné avant de l'accuser



À chacun son idéologie. Ces deux-là s'entendent bien : le Grand Mufti Mohammed Amin al-Husseini -réfugié à Berlin pendant la Seconde Guerre mondiale- serrant la main du Reichführer SS Heinrich Himmler.

J'avais visité Oradour il y a presque quarante ans, au temps où l'on y entrait par l'un des deux portails situés aux extrémités du mur d'enceinte construit en 1953. Le village était tel que les barbares l'avaient laissé, seuls les restes humains avaient été inhumés.

Maintenant on ne peut y accéder ordinairement que par une construction appelée Centre de la Mémoire. Un édifice d'acier rouillé abritant des espaces pédagogiques, une billetterie et l'inévitable boutique. Ayant indiqué ne souhaiter que voir le village, il n'y a rien à payer, fort heureusement, mais ce n'est pas ce à quoi incite l'employée du guichet. L'endroit a bien changé. Les voitures, sauf une seule exception, ont été rassemblées dans des cours, ce qui semble avoir surtout eu pour effet de les détériorer davantage. Des éléments ont disparu sur les façades et dans l'église. Beaucoup d'objets ont été mis en évidence pour le regard. Le sol des rues est sablé. On a fait ici des ruines présentables, bien rangées, normalisées. La seule modification peut-être appréciable est la pose de discrètes plaques indiquant que tel endroit était habité par telle personne exerçant tel métier.

Photos actuelles



À chacun son idéologie. Ces deux-là s'entendent bien : le Grand Mufti Mohammed Amin al-Husseini -réfugié à Berlin pendant la Seconde Guerre mondiale- serrant la main du Reichführer SS Heinrich Himmler.



Les gens d'ici avaient un prénom, un nom, un travail, une vie... (photo de l'auteur)



Les voitures rassemblées dans une cour. Elles ont toutes perdu leur moteur. (photo de l'auteur)



Une partie des cloches fondues avec un battant. La fusion du bronze se fait à presque 1000°C.



Quelques encriers des écoles. Des enfants les ont utilisés la veille encore. (photo de l'auteur)

Des surveillants discrets et sans uniforme circulent dans les rues. Quelques années après le drame, quelque nazi était venu écraser le landau trouvé brûlé dans l'église. Je l'avais vu tout aplati et aujourd'hui il n'en reste que les pièces rigides. Maintenant que les années ont passé, que respect, patriotisme et conscience spirituelle ont été reniés par des dégénérés, il vaut mieux que ces surveillants soient là. Sinon des imbéciles viendraient voler des objets, faire des fouilles inutiles, détériorer, taguer, souiller, profaner de mille façons comme ils le font déjà dans des cimetières.

Dans l'église, deux employés de ménage travaillent en se parlant à haute voix. Pourtant il est écrit juste à l'entrée : « Silence ». De plus, ce travail devrait être effectué avant l'arrivée des visiteurs, ce qui serait le moindre des respects. À cet instant, il n'est donc pas possible de se recueillir en ce lieu du pire supplice, même en

voyant les restes de landau et le métal fondu des cloches où un battant est figé.

Le Monument aux Morts où se trouvent deux cercueils de verre contenant des cendres et des ossements est situé dans le cimetière. Dans la crypte proche où ils sont exposés, divers objets sortis des décombres semblent crier la vie de ceux à qui ils appartenaient : encriers d'école, dés à coudre, montres, lunettes, jouets d'enfants...

Il règne ici un silence irréel dont je ne saisirai la raison que plus tard : il n'y a aucun insecte, aucun oiseau. Pourtant il arrive que ces derniers viennent au moins quelquefois, je l'observerai dans la vidéo où le dernier survivant, monsieur Robert Hébras, 93 ans, fait visiter le village à des lycéens.

Revenu dans la « vie normale », j'assiste à un spectacle présenté par des enfants. Alors me revient Oradour. Je me dis : « *Mais comment ont-ils pu faire ça ?* » Leurs sales gueules de SS étendent leur ombre maléfique sur les visages poupins. Il faut l'interprétation d'une chanson vraiment drôle par une petite fille, avec toute la conviction de son innocence, pour ramener mon esprit dans la salle.

En 1949, l'écrivain Claude Roy déclara : « Oradour ne fut pas un crime du délire mais la logique d'un système. »

C'est une vérité, puisque cette tragédie fut l'application d'ordres écrits émanant du haut commandement allemand, eux-mêmes inspirés de l'idéologie clairement exprimée dans le livre fondateur du nazisme écrit par Adolf Hitler.

Cette phrase est toujours d'actualité. Mais les SS d'aujourd'hui sont une espèce protégée. On attend qu'ils aient incendié Oradour pour faire les procès de Bordeaux. Ces nouveaux SS sont moins disciplinés, leurs uniformes sont peu esthétiques, leur allure pas du tout martiale, leur niveau intellectuel forcément moindre, mais leur idéologie est tout autant raciste, intolérante, mortifère et sujette à engendrer des monstres fanatiques, et tout comme leurs modèles ils ont

avec eux le renfort de nombreux miliciens.

Ces SS et ces miliciens sont parmi nous. Ils laissent derrière eux des cadavres -et dans quel état- des épaves et des ruines. La mort et la destruction sont leurs moyens et ils prétendent édifier un ordre nouveau qui devra régner sur toute la Terre. Ils assassinent les femmes et les enfants. Partout où ils passent, la civilisation et la vie disparaissent.

Au Monument aux Morts d'Oradour, de très nombreuses plaques rappellent les noms des victimes ; elles furent apposées par leurs familles, des amis, des associations... En ce temps-là, on nommait avec le vrai nom. Ainsi est-il gravé sur l'une d'elles : « **assassinés par les boches** ».

Aujourd'hui on écrit « *Victimes du terrorisme* » et « *Vous n'aurez pas ma haine* ». Les nouveaux SS et miliciens feront encore beaucoup de mal avant que les endormis ne se réveillent enfin. Car ne nous y trompons pas, si nous laissons faire ce qui se passe actuellement, un jour viendra où, bien entraînés au coup par coup, bien assurés de leur impunité, sûrs de leurs idéologies, ils s'en prendront à un hameau, à un petit village isolé, sans défense, et ils referont Oradour.

La preuve en photos :



Une idée clairement affichée. Elle est aussi appliquée. (photo lesalonbeige.fr)



La preuve : les nouveaux SS ou miliciens à l'œuvre. Leurs moyens d'amateurs, qui pourraient n'être que provisoires en attendant pire, ne retirent rien à leurs

intentions. (photo rtl.fr)



Ces hommes auraient pu mourir brûlés vifs. C'était bien l'intention des agresseurs (photo leparisien.fr)



Les voitures modernes ont remplacé celles de jadis. Mais elles brûlent tout pareil au passage des barbares, nouveaux SS ou miliciens. (photo ouest-france.fr)



Tout comme les églises. Avec ou sans les chrétiens à l'intérieur.(photo
français.rt.com)



Oui cela se passe à notre époque et c'est volontaire. Les barbares et leurs
idéologies n'ont pas changé. (photo indignations.org)

Pour conclure :

Selon Wikipédia (extrait de fiche)

Procès de Bordeaux (1953)

Le tribunal est composé de six officiers d'active et présidé par un magistrat civil, Nussy Saint-Saëns. Les accusés alsaciens sont défendus par des avocats eux aussi originaires d'Alsace, parmi lesquels Me Schreckenberg, bâtonnier de Strasbourg et ancien déporté. Après avoir rejeté les demandes des avocats des inculpés alsaciens contestant la validité des poursuites engagées sur la base de la loi du 15 septembre 1948, puis entendu tous les accusés, à une exception près, nier leur participation au massacre, il fait une mise au point : « *Ce procès est et demeure celui de l'hitlérisme. Mais pour l'heure, il ne semble être encore que celui d'une compagnie. On discute cartes sur table, plans à la main, comme dans un état-major. Tout est disséqué, analysé, pièce à pièce. On passa au microscope les gestes et les minutes. On finit par perdre de vue l'ensemble du drame, son énormité et son aspect hallucinant* ». La politique fait alors irruption au procès. Alors même que les témoins déposent devant le tribunal, l'Assemblée nationale abroge, le 27 janvier 1953, après un débat houleux et par 364 voix contre 238, la loi instituant la responsabilité collective. Nussy Saint-Saëns estime cependant que le procès doit se poursuivre, sur la base de la responsabilité individuelle de chacun des accusés : « *Il n'y a pour nous rien de changé. Le tribunal continuera l'instruction de ce procès en son audience* ».

Général de Gaulle, Oradour-sur-Glane, le 5 mars 1945 :

« Ce qui est arrivé à Oradour-sur Glane nous enseigne... que, pour réparer et pour conserver le souvenir, il faut rester ensemble comme nous le sommes maintenant... Jamais plus, même une fois, il ne faut qu'une chose pareille puisse arriver à quelques points que ce soit de la France. Et pour que cela n'arrive plus... il y a des dispositions à prendre, des dispositions qui ne sont pas seulement des formules, des dispositions qui ne consistent pas simplement à faire confiance aux autres, même quand ces autres ont la meilleure volonté du monde. Il faut se faire confiance à soi-même, et s'assurer sa sécurité soi-même »